

Edmonton, le 19 février 2026

Appel d'offres : CSCN-2026-02-01

Collecte de données et recensement socio-démographique des élèves

Date d'émission : 19 février 2026

Date d'échéance pour répondre : 23 mars 2026, avant 16 h, heure des Rocheuses.



Laura Devaney
Directrice des affaires corporatives
Conseil scolaire Centre-Nord

Aperçu du Conseil scolaire Centre-Nord

Le Conseil scolaire Centre-Nord (CSCN) gère 21 écoles francophones en Alberta réparties sur un vaste territoire allant de Jasper à Lloydminster et de Red Deer à Fort McMurray. Le CSCN est un conseil composé d'écoles catholiques et publiques. Les écoles du CSCN sont ainsi présentes tant dans des régions rurales que dans des milieux urbains (voir [carte](#)) pour un enseignement en français langue première. Plus de 4 600 élèves fréquentent les 21 écoles du CSCN.

Le CSCN est un des quatre conseils scolaires francophones appelés à faire rayonner la francophonie dans plus d'une quarantaine d'écoles en Alberta.

L'éducation francophone en Alberta

L'éducation francophone en Alberta est le résultat d'une lutte acharnée des parents afin d'obtenir le droit à la pleine gestion de leurs écoles selon les dispositions de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Un élève est admissible à l'enseignement en français s'il remplit au moins l'une des conditions suivantes :

- Le français est la langue maternelle, encore comprise, de l'un ou l'autre des parents
- Un des parents a reçu son instruction en français langue première au Canada
- Un des frères/sœurs a reçu ou reçoit son instruction en français langue première au Canada*

Sa mission

Offrir à chaque élève une expérience scolaire francophone, catholique ou publique, qui favorise sa réussite, son épanouissement et son engagement communautaire.

Sa vision

Fiers francophones, citoyens accomplis et engagés.

Ses principes directeurs

Fierté francophone : le français est au cœur de notre raison d'être. Nous nous affirmons comme francophones. Nous offrons un cheminement scolaire qui favorise la construction identitaire.

Culture de réussite : nous valorisons le dépassement de soi. Nos décisions se prennent à partir de données factuelles.

Gestion d'un conseil composé : nous respectons les droits constitutionnels protégés par la Charte canadienne des droits et libertés et la Loi concernant l'Alberta. Nos décisions sont prises en tenant compte de l'intérêt de tous nos élèves, qu'ils fréquentent les écoles publiques ou les écoles catholiques.

- Nos écoles publiques sont non confessionnelles. Nous accueillons les élèves peu importe leur religion dans un milieu où le respect est une valeur fondamentale.
- La foi est au cœur de nos écoles catholiques. Par nos paroles et nos gestes, nous personnifions les vertus de l'Église catholique telles que l'espérance, la charité et l'amour.

Inclusion et respect : nous faisons preuve d'ouverture, d'écoute et favorisons le dialogue. Nous apprécions les différences et valorisons chaque individu. Nous misons sur des milieux accueillants qui sont empreints d'empathie et de compassion.

Engagement communautaire : nous favorisons un climat qui place l'école au centre de la communauté et nous encourageons les partenaires en vue d'améliorer les apprentissages de nos élèves, de rendre nos familles plus fortes et de vitaliser nos communautés.

APPEL D'OFFRES POUR LA COLLECTE DE DONNÉES ET LE RECENSEMENT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DES ÉLÈVES

ARTICLE 1 PROCÉDURES & INSTRUCTIONS

1.1 Objet

- 1.1.1 Le Conseil scolaire Centre-Nord, ci-après appelé " le CSCN ", lance un appel d'offres pour solliciter des soumissions pour la réalisation d'une vaste collecte de données prévue à partir de novembre 2027. Ce projet vise deux objectifs principaux:
- a) Réaliser un recensement socio-démographique complet de la population étudiante.
 - b) Mesurer l'expérience scolaire (climat, sentiment d'appartenance, sécurité, etc.) afin d'orienter les politiques de réussite éducative et d'équité.
- 1.1.2 Par le biais de cet appel d'offres (AO), le CSCN cherche à identifier un candidat retenu (le responsable) pour compléter cette démarche.
- 1.1.3 Cet appel d'offres (AO) décrit les instructions pour la présentation des propositions, ainsi que les procédures et les critères selon lesquels le responsable sera sélectionné. Si un soumissionnaire a besoin d'une clarification, ou découvre une incohérence, une divergence, une ambiguïté, une erreur ou une omission dans l'AO, il doit en informer le CSCN immédiatement.

1.2 Mandat et énoncé des tâches demandées

- 1.2.1 Le prestataire retenu devra assumer les responsabilités suivantes :
- a) Développement des outils : conception de questionnaires numériques à partir des outils de cueillette de données développées par le CSCN et adaptés aux différents niveaux scolaires (primaire/secondaire) destinés à la fois aux élèves et aux parents.
 - b) Administration de la collecte : gestion technique de la plateforme de sondage et soutien technique durant la période de collecte (novembre – février 2027).
 - c) Analyse des données : traitement statistique des résultats, croisement des variables socio-démographiques avec les indicateurs de l'expérience scolaire.
 - d) Rapport de performance : production d'un rapport vulgarisé et de tableaux de bord pour la direction générale.

1.3 Demandes de renseignements:

- 1.3.1 Les demandes de renseignements doivent être écrites et adressées à :
- Laura Devaney
Directrice des affaires corporatives
Conseil scolaire Centre-Nord

Courriel : ldevaney@centrenord.ab.ca
Téléphone : 780 468-6440

1.4 Dates clés

- 1.4.1. Le calendrier suivant des dates clés est fourni uniquement à titre de guide pour les candidats et peut ne pas être strictement respecté. La seule exception est la date de clôture.
- a) Date de remise des propositions (date de clôture) : 23 mars 2026 à 16 h
 - b) Analyse des dossiers et entretiens : avril 2026
 - c) Octroi du contrat : mai 2026
 - d) Phase de tests et validation : janvier - juin 2027
 - e) Déploiement de la collecte de données : novembre 2027 - février 2028.

1.5 Date et heure de clôture

- 1.5.1. La proposition, signée et datée, doit être reçue au Bureau central du CSCN au bureau 322, 8627 91e rue, Edmonton, dans un emballage scellé au plus tard à 16 h, heure normale des Rocheuses (HNR), le lundi 23 mars 2026, et porter la mention "APPEL D'OFFRES POUR LA COLLECTE DE DONNÉES ET LE RECENSEMENT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DES ÉLÈVES".
- 1.5.2. Les propositions peuvent aussi être soumises par courriel à Laura Devaney, ldevaney@centrenord.ab.ca au plus tard à 16 h, heure normale des Rocheuses (HNR), le lundi 23 mars 2026, et porter l'objet "APPEL D'OFFRES POUR LA COLLECTE DE DONNÉES ET LE RECENSEMENT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DES ÉLÈVES".
- 1.5.3. Les propositions reçues après la date et l'heure limites ne seront pas prises en considération.

1.6 Propositions

- 1.6.1. Cet AO énonce les instructions relatives à la soumission des propositions, ainsi que les procédures et les critères selon lesquels les propositions d'études seront évaluées. Cet AO, y compris tous les documents joints ou référencés et les addendas ultérieurs, ont pour seul but de préparer une réponse à la proposition.
- 1.6.2. Les soumissionnaires doivent inclure dans leur dossier :
- a) Profil de l'entreprise : historique, équipe proposée et références scolaires.
 - b) Méthodologie : approche pour la collecte, sécurisation des données et stratégie de communication pour maximiser le taux de participation.
 - c) Plan de protection des données : description détaillée des mesures de cybersécurité et de gestion de la confidentialité.
 - d) Proposition financière : détail des coûts (développement, licences, analyse, rapports).

1.7 Exigences et qualifications

1.71. Pour être admissibles, les entreprises soumissionnaires doivent répondre aux critères suivants :

- a) Langue de travail : capacité complète de fonctionner, de rédiger et de communiquer en français.
- b) Expérience sectorielle : démonstration de projets similaires réalisés avec succès en milieu scolaire canadien.
- c) Confidentialité : engagement formel à respecter des protocoles stricts de protection des renseignements personnels (conformément aux lois en vigueur sur la protection des données). Entre autres, s'assurer que les données sont entreposées et traitées au Canada.
- d) Expertise analytique : capacité démontrée à transformer des données brutes en analyses stratégiques exploitables.

1.8 Processus et critères de sélection

1.8.1. Le CSCN a l'intention de sélectionner la proposition qui répond au mandat établi à l'article 1.2 du présent AO.

1.8.2. Le CSCN peut ou non mener des discussions, demander des informations supplémentaires ou des clarifications, successivement ou simultanément, avec le candidat sélectionné sur le contenu de sa (ses) proposition(s) sans être obligé de clarifier ou de demander des informations supplémentaires à l'un ou à tous les autres candidats. Toutefois, les soumissionnaires sont avertis que toute demande de clarification ne sera pas une occasion de corriger des erreurs ou de modifier leurs propositions de manière substantielle.

1.8.3. Les offres seront évaluées selon une grille de pointage pondérée :

- a) Qualité de la méthodologie et compréhension des enjeux : 40%
- b) Expérience et expertise de l'équipe : 30%
- c) Rigueur du protocole de protection de la vie privée : 20%
- d) Compétitivité des coûts : 10%

1.8.4. Si le CSCN ne reçoit pas un nombre suffisant de propositions satisfaisantes, il se réserve le droit de négocier avec l'un ou plusieurs des promoteurs, sans être obligé d'offrir de négocier avec tous les promoteurs, pour la complétion de l'étude.

1.8.5. Le CSCN se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres en tout temps, y compris après la date d'échéance, et ce, sans donner quelconque motif.

1.8.6. Le CSCN n'est pas tenu d'accepter la plus basse soumission ni aucune soumission.

- 1.8.7. Le CSCN n'a aucune obligation envers les soumissionnaires, à la suite de l'acceptation ou du rejet de toute proposition. En soumettant une réponse à cette présente demande de propositions, les soumissionnaires reconnaissent et acceptent qu'ils ne peuvent contester, de quelque manière que ce soit, la décision du CSCN d'accepter ou de rejeter toute proposition, ne pas demander d'indemnisation ou réclamer des dommages-intérêts en conséquence.
- 1.8.8. Le CSCN se réserve le droit de communiquer uniquement avec le soumissionnaire retenu.